RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours « Chimie & physique étonnantes pour un Grand Oral percutant » ! année 2026-2027
Autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation

cnrs

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, vidéo, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués aux élèves et leurs responsables légaux.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)
Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Établissement scolaire : _____

Code postal / Commune : _____ **Classe de :**

1- Objectifs

Le CNRS et le ministère de l'Éducation nationale ont établi un partenariat national visant à préparer les lycéens à l'épreuve du Grand Oral du baccalauréat. C'est une réelle occasion de créer des liens entre les lycéens et le monde de la recherche et de leur présenter la diversité des thématiques scientifiques. C'est dans ce cadre que le concours intitulé « Chimie & physique étonnantes pour un Grand Oral percutant ! » est ouvert.

À partir de l'un des chapitres des livres de la collection « Etonnants Infinis », « Etonnants Matériaux », « Étonnante physique » et « Étonnante chimie » sélectionnés, les élèves présenteront, en classe et en petits groupes (3 élèves maximum), une prestation orale sur un sujet ou une problématique connexe à l'article choisi. Chacune des présentations sera filmée ou enregistrée. La durée des enregistrements est fixée à 3 minutes.

2- Nature de l'autorisation et modes d'exploitation envisagés

Cette autorisation est valable pour une durée de **3 ans**. Elle est consentie à titre gratuit.

Elle concerne la vidéo réalisée pour le concours, en tant que telle et/ou intégrée dans une œuvre papier, numérique ou audiovisuelle.

L'élève et ses représentants légaux consentent à l'utilisation de l'image et de la voix de l'élève. Les droits d'image et d'auteur, les droits de production et d'exploitation sont cédés au rectorat et au ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Usages possibles	Diffusion
Usage collectif dans la classe et l'établissement	**Elèves et personnels** : élèves de l'établissement, équipes pédagogique et vie scolaire, personnels administratifs et techniques
Projection collective	**Usages institutionnels** au niveau académique et national : éducation, information, formation, recherche, valorisation (colloque, conférence)
En ligne	**Sites internet et réseaux sociaux** des académies du ministère (Education.gouv.fr et Eduscol, chaîne Youtube, réseaux sociaux) du CNRS

3- Consentement de l'élève

☐ On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.
☐ On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.
Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet, ☐ mon image ☐ ma voix.

Nom prénom de l'élève : ……

Signature :

4- Autorisation parentale

Je (Nous) soussigné(e)(s) :

Demeurant :

Et

Demeurant :

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de :

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

J'autorise, nous autorisons, la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite.

Fait à

Le Signature (s) :

5- Pour exercer vos droits

En application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès aux données et vidéos vous concernant et vous avez le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci*.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez adresser un mail à l'adresse : www.education.gouv.fr/contact-DPD ou courrier recommandé avec accusé de réception (accompagné des copies des photographies concernées, ou, pour une vidéo, de la copie d'écran), à l'adresse suivante : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Secrétariat général - Délégation à la communication - 110, rue de Grenelle - 75357 Paris Cedex 07. Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

Fait en trois exemplaires : représentants légaux, établissement scolaire, académie